L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 24 SEPTEMBRE 1885.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Sixième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St. Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires. à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 10ème jour d'Octobre, 1885, et continuant de jour en jour, jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

GLAWSON, JACOB—
Taxe de 1884, montant à............$4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Tchoupitoulas, Général Taylor et Austerlitz désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 110, mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue Jersey sur 110 pieds de profondeur.

GLASSER, CHRISTIAN—
Taxe de 1884, montant à............$8 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peniston, Amélia, Laurel et Constance, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No 166, mesurant 30 pieds de face à la rue Peniston sur une profondeur de 115 pieds.

GUINAULT, JAS. P.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Jena, l'Avenue Napoléon, les rues Bréslau et Arcadie, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 622

GREEN, VEUVE JOHN—
Taxe de 1884, montant à............$3 80
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Bloomingdale) de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par le côté supérieur de la rue State, la rue St. Charles et Burthville, désignés comme lots Nos. 56, 57, 58, 59 et 60; les lots Nos. 56, 57, 58, 59 et 60 mesurant 120 pieds de face à la rue State sur 170 pieds de profondeur; le lot No. 69 mesurant 80 pieds de face à la rue State sur 148 pieds de profondeur.

GREEN, VEUVE JOHN—
Taxe de 1884, montant à............$4 20
Vingt lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Bloomingdale) de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par le côté supérieur de la rue State, la rue St. Charles et Burtheville, désignés comme lots Nos. 71 à 90 inclusivement; les lots Nos. 71, 72 et 73 mesurant 90 pieds de face à la rue State sur 154 pieds de profondeur; les lots Nos. 74, 75, 76, 77 et 78 mesurant 150 pieds de face à la rue State sur 170 pieds de profondeur; le lot No 79 mesurant 30 pieds de face à la rue State sur 170 pieds de profondeur; les lots Nos 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89 et 90 mesurant 310 pieds de face à la rue State sur 170 pieds de profondeur.

HILLS, EDWARD—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Jéna et l'avenue Napoléon, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13 de l'ilet No. 74 mesurant 90 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur; le lot No. 11 formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Dufossat.

HAGAN, MLLE CLARA M.—
Taxe de 1884, montant à............$7 20
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Tchoupitoulas, l'Avenue Napoléon et les rues Water et Jéna, désignés comme lots Nos. 11 à 15 inclusivement de l'ilet No. 85; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 50 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 110 pieds sur 119 pieds; les lots Nos. 13 et 14 mesurant 50 pieds de face à l'Avenue Napoléon sur 109 pieds de profondeur; le lot No. 15 mesure 25 pieds de face à la rue Water sur 109 pieds de profondeur, le dit lot No 11 formant l'encoignure de la rue Tchoupitoulas et de l'Avenue Napoléon; le lot No. 15 forme l'encoignure de la rue Water et de l'Avenue Napoléon.

HAGAN, MLLE CLARA M.—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Jena, Tchoupitoulas et l'Avenue Napoléon, désignés comme les Nos 17 et 18 de l'ilet No. 85, mesurant 50 pieds de face à la rue Water sur 119 pieds de profondeur.

HEINTZ, MME MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à............$3 90
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Chestnut, Austerlitz et Constantinople, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 285, mesurant 30 pieds de face à la rue Colisée sur 127 pieds de profondeur.

HENRY, THEODORE—
Taxe de 1884, montant à............$4 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Bordeaux, Valence et Chestnut, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 293, mesurant chaque 25 pieds de face à la rue Colisée sur 102 pieds de profondeur; le lot No. 9 formant l'encoignure des rues Colisée et Bordeaux.

HENDERSON, CHARLOTTE—
Taxe de 1884, montant à............$2 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Perrier, Joseph et Octavia, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 305, mesurant 30 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de 100 pieds.

HANSON, CHRISTIAN—
Taxe de 1884, montant à............$7 20
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Perrier, Colisée et Milan, désignés comme lots Nos. 10 11 et 12 de l'ilet No. 319, mesurant chaque 28 pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de 120 pieds.

HAUSER, JOHN—
Taxe de 1884, montant à............$3 60
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Market, l'avenue Nashville les rues Preston et Arabella, désignés comme lots Nos. 8, 9, 10 et 11 de l'ilet No. 12; le lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Market sur 105 pieds de profondeur; les lots Nos. 9, 10 et 11 mesurent 90 pieds de face à la rue Market sur une profondeur de 105 pieds; le lot No 8 formant l'encoignure de la rue Market et de l'avenue Nashville.

HORN, MARY E.
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Burtheville), de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Webster et Bloomingdale, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 40, mesurant 61 pieds 9 pouces de face à la rue Chestnut sur 145 pieds de profondeur.

HARRIS, ALEXANDER—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Prytanée, Bordeaux et Lyon, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 345, mesurant 75 pieds de face à la rue Lyon sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Lyon et Perrier.

HERO, GEO. W.—
Taxe de 1884, montant à............$30 60
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, borné par les rues Dryades, Bacchus, Robert et Upperline, désigné comme l'ilet No. 449, mesurant 300 pieds sur 302 pieds.

JUNG, SUC. FRANZ—
Taxe de 1884, montant à............$4 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Constantinople et Austerlitz, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 169, mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 158 pieds de profondeur.

JOHNSON, VEUVE D.—
Taxe de 1884, montant à............$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Perrier, Lyon et Bordeaux, désigné comme lot No 12 de l'ilet No 3?5, mesurant 30 pieds de face à la rue Colisée sur 100 pieds de profondeur.

JONES, VVE P.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Friburg), de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Troisième, Pin et Lowerline désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 1 mesurant 30 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 120 pieds.

KAY, ROBERT—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Une moitié d'un ilet de terre, avec améliorations dans le 6ème district (Marleyville), de la ville de la Nile-Orléans, borné par les rues Collapissa, Quatorzième, St. Pierre et Marley, désigné comme moitié de l'ilet No. 9, mesurant 125 pieds de face à la rue Collapissa sur 300 pieds de profondeur.

KENNER, MME GEORGE—
Taxe de 1884, montant à............$2 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Belle Castle et Dufossat, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 136, mesurant 30 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 110 pieds.

KENLIG, FRANK S.—
Taxe de 1884, montant à............$30 00
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Pitt, Cadiz et Valence, désignés comme lots Nos. 8, 9, 10, 11 et 12 de l'ilet No. 390; le dit lot No. 8 mesure 25 pieds de face à la rue St. Charles sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 9, 10, 11 et 12 mesurent 100 pieds de face à la rue St. Charles sur 100 pieds de profondeur; le lot No 8 forme l'encoignure des rues St. Charles et Valence.

KEARNS, THOS.—
Taxe de 1884, montant à............$7 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Général Taylor, Peniston, Apollo et Bacchus, désignés comme lots "D" et "E" de l'ilet No. 431, mesurant 60 pieds de face à la rue Général Taylor sur 103 pieds de profondeur.

KOHN, ARTHUR ET AUTRES—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Milan, Camp et Chestnut, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 264, mesurant chaque 29 pieds de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur.

KOCH, HENRY F.—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valence, Colisée, Chestnut et Cadix, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9 et 10 de l'ilet No. 292, mesurant 120 pieds de face à la rue Valence sur 100 pieds de profondeur; le lot No. 10 formant l'encoignure des rues Valence et Colisée.

KELLER, HERITIERS J. B.—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Berlin et l'Avenue Napoléon, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 115, mesurant 36 pieds de face à la rue Jersey sur 117 pieds de profondeur.

LASALLE, PAUL—
Taxe de 1884, montant à............$4 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tolédano, Bacchus l'Avenue de la Louisiane et la rue Apollo, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 426, mesurant 32 pieds de face à la rue Tolédano sur 123 pieds de profondeur.

LEITHMANN, VALENTINE—
Taxe de 1884, montant à............$3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Burtheville) de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Preston, Market, Calhoun et l'avenue Henry Clay, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 14, mesurant 32 pieds de face à la rue Market sur 162 pieds 3 pouces de profondeur.

LETTEN, C. N.—
Taxe de 1884, montant à............$3 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Burtheville) de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Edmond, Breslau, Victor et Foucher, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No 109, mesurant 61 pieds de face à la rue Edmond sur 130 pieds de profondeur; le lot No. 12 formant l'encoignure des rues Edmond et Breslau.

LEWIS, MME ALICE—
Taxe de 1884, montant à............30c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville) de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pin, Lower Line, Troisième et Burthe, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 81, mesurant 30 pieds de face à la rue Pin sur une profondeur de 120 pieds.

LEWIS, J.—
Taxe de 1884, montant à............$1 60
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville) de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Pin, Burthe et Lower Line désignés comme lots Nos. 17 à 20 inclusivement de l'ilet No 81, mesurant 120 pieds de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur, le lot No. 17 formant l'encoignure des rues Troisième et Pin.

MELCHERT, DR. C.—
Taxe de 1884, montant à............$2 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Cadix et Jéna, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 84, mesurant 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 93 pieds.

MURPHY, M. T. ET JAMES A. MURPHY.—
Taxe de 1884, montant à............$18 00
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Austerlitz et Général Taylor, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9, 23 et 24 de l'ilet No. 91, les lots Nos. 7, 8 et 9 mesurant 75 pieds de face à la rue Water sur 94 pieds de profondeur; les lots Nos. 23 et 24 mesurant 50 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 94 pieds de profondeur

MORRILL, ROBERT—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
La moitié (1/2) de deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, St. André, Valence et Cadix, désignée comme la moitié (1/2) des lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No 342, mesurant 390 pieds de face à la rue St. David sur 60 pieds de profondeur.

MEYERS, SUC JOHN C.—
Taxe de 1884, montant à............$16 60
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Austerlitz et Constantinople, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9, 10 et 11 de l'ilet No. 226; les lots Nos. 7 à 10 inclusivement, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Constantinople sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 formant l'encoignure des rues Constantinople et Camp.

MUNCH, JOHN—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Colisée, Général Taylor et Peniston, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 326, mesurant 31 pieds 10 pouces de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur.

MAY, GEO A.—
Taxe de 1884, montant à............$4 50
Huitième d'un morceau de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, borné par Bickerville, la rue Tolédano et la ville de la Nile-Orléans, à l'arrière de la ville de Jefferson.

MART, HYPOLITE—
Taxe de 1884, montant à............$9 00
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Louis Clay et Valence, désignés comme lots Nos. 18 à 23 inclusivement de l'ilet No 479; les lots Nos. 18 à 22 inclusivement mesurant 150 pieds de face sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 23 mesurant 30 pieds de face sur 150 pieds de profondeur.

MONROE, JOSHUA—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un lot de terre avec améliorations, dans le 6ème district (Burtheville) de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Preston, Market, Calhoun et l'Avenue Henry Clay, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 14, mesurant 32 pieds de face à la rue Calhoun sur une profondeur de 120 pieds.

MONTGOMERY, R. W.—
Taxe de 1884, montant à............$9 00
Un demi ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville), de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Walnut, Water et Foucher, désigné comme la moitié de l'ilet No 6.

MOSES, PRINCE—
Taxe de 1884, montant à............60c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville) de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Market, le Chemin Public, les rues Pin et Lower Line, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 15, mesurant 30 pieds de face à la rue Pin sur 93 pieds de profondeur.

MOORE, C. A.—
Taxe de 1884, montant à............45c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville), de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broadway, Foucher, Market et Chestnut désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 17, mesurant 30 pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de 105 pieds, formant l'encoignure des rues Broadway et Foucher.

MOORE, C. A.—
Taxe de 1884, montant à............30c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville), de la ville de la Nile Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Foucher, Market et Broadway, désigné comme lot No 20 de l'ilet No. 17, mesurant 28 pieds de face à la rue Chestnut sur 105 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Chestnut et Foucher.

MILTENBERGER, A.—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Marleyville), de la ville de la Nile-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Douzième, Martha et St. Pierre, désigné comme l'ilet No. 15, mesurant 240 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

NOLL, MME CHAS.—
Taxe de 1884, montant à............$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut Bordeaux et Valence, désigné comme lot No. 13 ou 9 de l'ilet No. 238, mesurant 30 pieds de face à la rue Valence sur 110 pieds de profondeur.

NEW ORLEANS & MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD COMPANY—
Taxe de 1884, montant à............$1 50
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Quatrième et Van Buren, désigné comme l'ilet No. 154

NEW ORLEANS & MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD COMPANY—
Taxe de 1884, montant à............$1 50
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Deuxième et Troisième, désigné comme l'ilet No. 156.

NEW ORLEANS & MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD COMPANY—
Taxe de 1884, montant à............$1 50
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile Orléans, borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Deuxième et l'Avenue St. Jean, désigné comme l'ilet No. 157.

O'BRIEN, DANIEL—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Cadix et Valence, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 234, mesurant 60 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur.

PRATT, JACOB, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$45 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, l'Avenue Peters et la rue Octavia, désigné comme l'ilet No. 129.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$36 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, borné par les rues Jersey, Laurel, l'Avenue Peters et la rue Octavia, désigné comme l'ilet No. 132.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, l'Avenue Peters et la rue Leontine, désignés comme lots Nos. 4 à 7, inclusivement, de l'ilet No. 133, mesurant 132 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 115 pieds.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$13 50
Neuf lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Jersey, l'Avenue Peters et la rue Léontine, désignés comme lots Nos. 20 à 28, inclusivement, de l'ilet No. 133; les lots Nos. 20 à 27, inclusivement, mesurant chaque 34 pieds de face à la rue Laurel sur 120 à 123 pieds de profondeur; le lot No. 28 mesurant 36 pieds de face à l'avenue Peters sur 223 pieds de profondeur; le lot No. 20 formant l'encoignure de la rue Laurel et l'avenue Peters.

POPULUS, ERNEST P.—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peniston, Apollo, Bacchus et Général Taylor, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 431, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Peniston sur 103 pieds 9 pouces de profondeur.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$42 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, borné par les rues Magasins, Camp, Léontine et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 241, mesurant 337 pieds de face sur 331 pieds de profondeur.

PETIT, ATHANASE—
Taxe de 1884, montant à............$7 20
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Bordeaux, Camp et Lyon, désignés comme lots Nos. 6 à 10 inclusivement de l'ilet No. 257, mesurant 120 pieds de face à la rue Chestnut sur 130 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Chestnut et Bordeaux.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, borné par les rues Breslau, Long, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 611.

PRATT ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, borné par les rues Breslau, Arcadie, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 614.

PENISTON, SUC. J. A.—
Taxe de 1884, montant à............60c
Un demi-ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile Orléans, borné par les rues Clara, Arcadie, Peniston et Amélia, désigné comme la moitié de l'ilet No. 634, faisant face à la rue Clara.

PENISTON, SUC. J. A.—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
La moitié d'un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nile Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Arcadia, Peniston et Général Taylor, désignée comme la moitié de l'ilet No. 635, faisant face à la rue Clara.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désigneront chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque. pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur.
Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans, Septième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St-Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 24ème jour d'Octobre, 1885, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

HARMEYER, MME HENRY—
Taxe de 1884, montant à............$1 05
Trois portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Hillary, Anne et De Armas, désignées comme lots Nos. 13 et 14, partie du lot No. 15 de l'ilet No. 34, mesurant 64 pieds 11 pouces 4 1/2 lignes de face à la rue Anne sur une profondeur de 105 pieds 11 pouces et 7 lignes.

HICKEY, THOS.—
Taxe de 1884, montant à............75c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Levée et le fleuve Mississipi désigné, comme lot No. 13 de l'ilet No. 6, mesurant 34 pieds de face à la rue Levée sur 125 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Levée et Cambronne.

HEYER, WM.—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Levée et le fleuve Mississipi, désignés comme lots Nos 11 et 12, de l'ilet No 6, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Levée sur 125 pieds de profondeur.

HEUCHERT, HENRY JR.—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Short, l'avenue Carrollton, la rue Levée et l'avenue St. Charles, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 51, mesurant 53 pieds 9 pouces de face à l'avenue St. Charles sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St. Charles et Short.

HUMPHRIES, FRANCIS A.—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Lowerline, Deuxième et Burthe, désignés comme lots Nos. 6 à 12 de l'ilet No. 100; les lots Nos 6 à 10 mesurent 150 pieds de face à la rue Clinton sur 120 pieds de profondeur; le lot No 10 forme l'encoignure des rues Clinton et Burthe; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 150 pieds.

HARMEYER, MME HENRY—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Deux portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Macarty et Commerciale, désignées comme une partie du lot No. 2?, et moitié du lot No. 21 de l'ilet No. 48, mesurant 37 pieds 6 pouces de face à la rue Commerciale, sur une profondeur de 105 pieds.

HARMEYER, HENRY—
Taxe de 1884, montant à............$4 80
Trois portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Macarty et Commerciale, désignées comme lots Nos. 22, 23, et la moitié du lot No. 21, mesurant 75 pieds de face à la rue Commerciale sur 105 pieds de profondeur; la moitié du lot No. 21 forme l'encoignure des rues Commerciale et Burdette.

JACKSON, MARY S.—
Taxe de 1884, montant à............$1 35
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Hillary, Zimple et Quatrième, désignés comme lots Nos. 4 à 6 de l'ilet No. 129, mesurant 90 pieds de face à la rue Zimple sur 120 pieds de profondeur.

JACOBS, R.—
Taxe de 1884, montant à............60c
Dix lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clay, Laurel Grove le New Orleans, St. Louis and Chicago Railroad et les rues Collapissa et Treizième, désignés comme lots Nos. 15 à 24 de l'ilet Nos. 442 à 444; les lots Nos. 15 à 21 mesurant 213 pieds de face à la rue Treizième sur 122 pieds de profondeur; le lot No. 22 formant l'encoignure des rues Treizième et Laurel Grove, mesurant 30 pieds de face à la rue Treizième sur 122 pieds de profondeur; les lots Nos. 23 et 24 mesurant 61 pieds de face à la rue Laurel Grove sur 152 pieds de profondeur

JOHNSON, BENJAMIN—
Taxe de 1884, montant à............30c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Jackson, Cohn et Huitième, désigné comme lot No 6 de l'ilet No. 263, mesurant 30 pieds de face à la rue Marie sur une profondeur de 120 pieds.

JANDOT, HYPOLITE—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme ilet No. 263, borné par les rues Lower Line, Adams, Ovide et Neuvième, mesurant 301 pieds sur 269 pieds et 313 pieds.

JORDAN, MME JOHN—
Taxe de 1884, montant à............$3 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Plum et Quatrième, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 147, mesurant 60 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 150 pieds.

JOSEPH, EUGENE—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Burdette, Plum et Quatrième, désignés comme lots No. 12 et la portion du fond des lots Nos 13 à 17; le lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Plum sur 150 pieds de profondeur; les lots Nos 13 à 17 mesurant 100 pieds de face à la rue Plum sur 30 pieds de profondeur.

KRONLAGE, HENRY—
Taxe de 1884, montant à............$3 60
Deux lots de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Léonidas, Zimple et Troisième, désignés comme lots Nos. 46 et 47 de l'ilet No. 114, mesurant 60 pieds de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur.

KRIES, MME MARGARET Q.—
Taxe de 1884, montant à............45c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Plum et Cinquième, désignée comme une partie du lot No. 14, de l'ilet No 166, mesurant 27 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur.

KERN, WM.—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Levée et Deuxième, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 867, mesurant 60 pieds de face à la rue Madison sur 150 pieds de profondeur.

KNICKERBOCKER, E. WILLIS—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Troisième, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 103, mesurant 30 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur.

LAFFLIN & RAND POWDER COMPANY—
Taxe de 1884, montant à............$4 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme ilet No. 470, borné par les rues Jefferson, Léonidas, Collapissa et Quatorzième, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

LENYNER, HENRY—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Levée et le fleuve Mississipi, désigné comme lot "K" de l'ilet No. 6, mesurant 60 pieds de face à la rue Levée sur 125 pieds de profondeur.

LOVE AND CHARITY BENEVOLENT SOCIETY NO. 1 OF CARROLLTON—
Taxe de 1884, montant à............$3 10
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Jackson, Plum et Cinquième, désignés comme lots Nos. 11, 12 et 13 de l'ilet No. 171, mesurant 90 pieds de face à la rue Marie sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 13 formant l'encoignure des rues Marie et Cinquième.

METAIRIE CEMETERY ASSOCIATION—
Taxe de 1884, montant à............$600 00
Un morceau de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme la Course Métairie mesurant comme suit: 2612 pieds de face au Chemin Métairie, 1400 pieds sur la propriété de Heseur Frères, 2083 pieds sur le New Orleans Canal and Banking Company, 1143 pieds sur le Chemin Coquille de la Nile-Orléans.

MELEAN, BERNARD—
Taxe de 1884, montant à............$9 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme ilet No. 414, borné par la rue Dublin, l'avenue Carrollton, les rues Pritchard et Douzième, mesurant 300 pieds sur 291 pieds.

MILLAUDON, MME L. M.—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme ilet No. 452, borné par les rues Burdette, Bernadotte, Collapissa et Treizième, mesurant 302 et 300 pieds sur 180 et 226 pieds.

MOORE, C.—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Dublin, Deuxième et Burthe, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 82, mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur.

MEEKS, THEODORE—
Taxe de 1884, montant à............$9 60
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme l'ilet No. 163, borné par la rue Short, l'Avenue Carrollton, les rues Plum et Cinquième, mesurant 301 pieds sur 275 pieds.

MEYERS, SUC. FRED—
Taxe de 1884, montant à............$2 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Huso, Short, Levée et Commercial, désigné comme lot No 3 de l'ilet No. 50, mesurant 31 pieds de face à la rue Levée sur 74 pieds de profondeur.

MILLER, HORACE A.—
Taxe de 1884, montant à............$19 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans dans l'ilet borné par les rues Washington, Huso, Pearl et l'Avenue St. Charles, désignés comme lots Nos. 6 à 8 de l'ilet No. 66, mesurant 90 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 150 pieds, traversant à la rue Huso.

MCGIBBON, MME A.—
Taxe de 1884, montant à............$4 20
Neuf lots de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nile Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Clinton, Zimple et Troisième, désignés comme lots Nos. 11 à 19 de l'ilet No. 125; le lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Hillary sur 107 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No. 12 formant l'encoignure des rues Zimple et Hillary, mesurant 34 pieds 6 pouces de face à la rue Zimple sur 120 pieds de profondeur, les lots Nos. 13 à 19 mesurent 210 pieds de face à la rue Zimple sur 120 pieds de profondeur.

NEINABER, F. H. ET SUC. J. PFEIFFER—
Taxe de 1884, montant à............$2 70
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson Levée et Deuxième, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 88, mesurant 39 pieds de face à la rue Levée sur 185 pieds de profondeur.

NEW ORLEANS, JEFFERSON & LAKE PONTCHARTRAIN RAILROAD COMPANY—
Taxe de 1884, montant à............$18 00
Un morceau de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans sur le Coteau Métairie, désigné comme le Road Bed partant de la rue Levée sur la rue Upperline à la rue Northline, de la rue Northline au Lac Pontchartrain, mesurant 184 pieds 9 pouces de large sur la rue Northline et 105 pieds sur le Lac Pontchartrain sur une profondeur de 16,395 pieds.

NEWTON, CHAS. W.—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Huso, Pearl et l'Avenue St. Charles, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 66, mesurant 60 pieds de face à la rue Washington sur 150 pieds de profondeur, traversant à la rue Huso,

NEINABER, F. H.—
Taxe de 1884, montant à............$7 20
Trois portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Levée et Deuxième, désignés comme deux tiers du lot No. 16, moitié du lot No. 17 et une partie du lot No. 18 de l'ilet No. 87.

NEW ORLEANS & MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD—
Taxe de 1884, montant à............$1 41
Sept lots de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nile Orléans dans l'ilet borné par les rues Washington, Short, Collapissa et Quatorzième désignés comme lots Nos. 17 et 18 et l'arrière partie des lots Nos. 23, 12, 11, 23 et 24 de l'ilet No. 464

NEW ORLEANS & MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Vingt lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans désignés comme lots Nos. 5 à 24 de l'ilet No. 496, borné par l'avenue Carrollton, les rues Short, Forshey et Quatorzième.

NEW ORLEANS & MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD—
Taxe de 1884, montant à............$2 10
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme ilet No. 451, borné par les rues Léonidas, Jefferson, Treizième et Collapissa, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

NEW ORLEANS & MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington Short, Collapissa et Quatorzième, désignés comme lots Nos. 5 à 7 de l'ilet No. 464, mesurant 90 pieds de face à la rue Washington sur 107 pieds 6 pouces de profondeur.

NEW ORLEANS & MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Collapissa et Quatorzième, désignés comme lots Nos. 6 à 17 de l'ilet No. 465.

NEW ORLEANS & MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Cinq portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile Orléans, dans l'ilet borné par la rue Short l'avenue Carrollton, les rues Collapissa et Quatorzième désignées comme lots Nos. 5, 6, 7, 17, 18 et 19 le fond des lots Nos 11, 12, 23 et 24, et la façade du lot No. 20 de l'ilet No. 465.

POWERS, SAMUEL OU M. S. CONANT—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile Orléans, désigné comme ilet No. 629, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Dixon et Dix-huitième, mesurant 200 pieds sur 300 pieds.

PRATT, JOHN—
Taxe de 1884, montant à............$3 40
Une portion de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nile Orléans, désignée comme lot No. 10, borné par la levée de protection et les bords du ao, mesurant 75 pieds sur 100 pieds.

PEPIN, F. J.—
Taxe de 1884, montant à............30c
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison Forshey et Quatorzième, désignés comme 1 to Nos. 1 à 4 de l'ilet No. 493, mesurant 120 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Cambronne et Quatorzième.

POWERS, SAMUEL OU MME M. S. CONANT—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme ilet No. 6??, borné par les rues Laurel Grove, Hamilton, Dixon et Dixseptième, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

POZEE, ETIENNE—
Taxe de 1884, montant à............$1 50
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary Deuxième et Burthe, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 98, mesurant 60 pieds de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur, le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Deuxième et Hillary.

PHILIPPI, PHILIP—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas Monroe, Levée et Troisième, désignés comme lots Nos. 68 et 69 de l'ilet No. 113 mesurant 70 pieds de face à la rue Levée sur 111 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur.

PEZOLD, LORENZ—
Taxe de 1884, montant à............$3 60
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Levee, Monroe et le fleuve Mississipi désignés comme un quart du lot No. 78 et des lots Nos. 79, 80 et 81 de l'ilet No. 3, mesurant 97 pieds 6 pouces de face à la rue Levée sur 100 pieds de profondeur.

PARKER, MME PURSILLA—
Taxe de 1884, montant à............90c
Deux portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Clinton, De Armas et Macarty, désignées comme une partie du lot No. 6 et la moitié du lot No 5 de l'ilet No. 40, mesurant 45 pieds de face à la rue Hillary sur 107 pieds de profondeur.

ROGERS, W. H.—
Taxe de 1884, montant à............$4 20
Quatorze lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Hillary, Plum et Cinquième, désignés comme lots Nos 13 à 26 de l'ilet No. 158.

REILLY, JOHN—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Clinton, Zimple et Troisième, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 125 formant l'encoignure des rues Zimple et Clinton, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Zimple sur 120 pieds de profondeur.

REILLY, JOHN—
Taxe de 1884, montant à............$4 20
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Burdette, Plum et Quatrième, désignés comme lots Nos. 19 à 22 de l'ilet No. 154, mesurant 120 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur; le lot No 22 formant l'encoignure des rues Washington et Quatrième.

ROSENTHAL, MME HENRIETTA—
Taxe de 1884, montant à............$6 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Levée et Deuxième, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 87, mesurant 32 pieds de face à la rue Levée sur 118 pieds de profondeur.

ROSENTHAL, SOLOMON—
Taxe de 1884, montant à............$5 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Levée et Deuxième, désigné comme lot No. 22 "C" de l'ilet No 87, mesurant 32 pieds de face à la rue Levée sur 97 pieds de profondeur.

RAVE, VVE CHARLES—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams Ann et De Armas, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 35, mesurant 60 pieds de face à la rue De Armas sur une profondeur de 105 pieds 7 pouces.

RANDOLPH, A.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Hampson et Deuxième, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 80, mesurant 30 pieds de face à la rue Hampson sur 100 pieds de profondeur.

SCHWALB, JACOB, JR.
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Deux portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile Orléans dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Cambronne, Levée et le fleuve Mississipi, désignée comme lots "I" et une partie du lot "H" de l'ilet No. 5, mesurant 49 pieds de face à la rue Levée sur 60 pieds de profondeur.

SEBISTRANG, MME CHAS.—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Quatre portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Cambronne, Levée et le fleuve Mississipi, désignées comme lots "D," "C," "B," et une partie du lot "A" de l'ilet No. 5, mesurant chacune 30 pieds de face à la rue Levée sur 60 pieds de profondeur, une partie du lot "A" formant l'encoignure des rues Levée et Cambronne

SAUERWEIN, CHAS.—
Taxe de 1884, montant à............$1 50
Une portion triangulaire de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet No. 5, borné par les rues Jefferson, Cambronne, Levée et le fleuve Mississipi.

SCHROEDER, WM.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Deux-tiers d'un lot de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, Washington, Levée et le fleuve Mississipi, désignés comme deux-tiers du lot No. 9 de l'ilet No. 9, mesurant 30 pieds de face à la rue Levée sur 60 pieds de profondeur.

SHARP, HARRIET—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Clinton, De Armas et Macarty, désigné comme lot No 16 de l'ilet No 40, mesurant 30 pieds de face à la rue Clinton sur 107 pieds de profondeur.

SOULET, B. N.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Hampson et Deuxième, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. ?0, mesurant 30 pieds de face à la rue Hampson sur 100 pieds de profondeur.

SCHREINER, FERDINAND—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, Washington, Deuxième et Burthe, désignés comme partie du lot No 21 et le lot No. 22 de l'ilet No 95, mesurant 62 pieds 6 pouces de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 22 formant l'encoignure des rues Deuxième et Short.

SPONTONS, SUC. L.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Troisième, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 103, mesurant 62 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 12 formant l'encoignure des rues Troisième et Adams.

SMALLWOOD, W. M.—
Taxe 1884, montant à............$9 00
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Burdette, Burthe et Troisième, désignés comme lots Nos 6 à 10 et deux cinquièmes de l'arrière du lot No 11 de l'ilet No 104, les lots Nos. 6 à 10 mesurant 150 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 formant l'encoignure des rues Burdette et Troisième; l'arrière des deux cinquièmes du lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Troisième sur 60 pieds de profondeur.

SULLIVAN, NICHOLAS—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile Orléans dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Burthe et Troisième, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No 109, mesurant 60 pieds face à la rue Madison sur une profondeur de 117 pieds 6 pouces.

SCHAFER, ANTHONY—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Burthe et Troisième, désignés comme lots Nos 3 à 5 et le lot No. 12 de l'ilet No 112; les lots Nos. 3 à 5 mesurant 90 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 12 mesurant 41 pieds de face à la rue Burthe sur 150 pieds de profondeur.

SCHILLER, MLLE CAROLINE M.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne Madison, Zimple et Troisième désigné comme lot No. 24 de l'ilet No 117, mesurant 30 pieds de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur.

STODDARD, E. S.—
Taxe de 1884, montant à............$0 20
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Zimple et Quatrième, désignés comme lots Nos. 1 à 5 de l'ilet No. 135, mesurant 150 pieds de face à la rue Quatrième, sur 120 pieds de profondeur, le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Quatrième et Madison.

SMITH, NATHAN—
Taxe de 1884, montant à............45c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans dans l'ilet borné par les rues Monroe, Mary, Jeanette et Sixième, désigné comme lot No 7 de l'ilet No 200, mesurant 30 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

SIMPSON, B.—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Napoléon et Dixième, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 318, mesurant 60 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

SWAIN, A. M., ET J. B. BAILEY—
Taxe de 1884, montant à............$2 25
Dix-sept lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Napoléon et Dixième désignés comme lots Nos. 12 à 28 de l'ilet No. 322, les lots Nos. 12 à 14 mesurant 90 pieds de face à la rue Napoléon sur 165 pieds de profondeur; les lots Nos. 15 à 25 mesurant 2?9 pieds de face à la rue Dublin sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 15 formant l'encoignure des rues Dublin et Napoléon; le lot No. 25 formant l'encoignure des rues Dublin et Dixième, les lots Nos 26 à 28 mesurant 90 pieds de face à la rue Dixième sur 165 pieds de profondeur.

THORN, JAMES—
Taxe de 1884, montant à............$4 80
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Millaudon, Lowerline, Esther et Ann, désignés comme lots Nos 23 à 25 de l'ilet No. 31, mesurant 90 pieds de face à la rue Esther sur 142 pieds de profondeur; le lot No. 23 formant l'encoignure des rues Esther et Millaudon.

TEMME, MME MARY—
Taxe de 1884, montant à............$12 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme l'ilet No. 105, borné par les rues Burdette, Washington, Burthe et Troisième, mesurant 300 pieds sur 30 pieds.

TEMME, MME MARY—
Taxe de 1884, montant à............$12 60
Dix-sept portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Short, Burthe et Troisième, désignées comme lots Nos. 1 à 5 la moitié du lot No. 12, le lot No. 11 et les lots Nos. 13 à 22, de l'ilet No, 106; les lots Nos 1 à 5 mesurent 150 pieds de face à la rue Short sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Short et Troisième; la moitié du lot No. 12 mesure 17 pieds 6 pouces de face à la rue Burthe sur 160 pieds de profondeur; le lot No 11 mesure 35 pieds de face à la rue Troisième sur 150 pieds de profondeur; les lots Nos 13 à 22 mesurant 300 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur, le lot No. 13 forme l'encoignure des rues Washington et Troisième, et le lot No 22 forme l'encoignure des rues Washington et Burthe.

TEMME, MME MARY—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Zimple et Quatrième, désignés comme lots Nos. 5 à 8 de l'ilet No. 181, mesurant 120 pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 120 pieds,

THEISS, JACOB—
Taxe de 1884, montant à............$3 60
Deux lots de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Jackson, Levée et Quatrième, désignés comme partie des lots Nos. 23 et 25 de l'ilet No. 141, mesurant 90 pieds de face à la rue Marie sur 180 pieds de profondeur sur une ligne et 150 pieds de profondeur sur l'autre ligne

TUJACQUES, SUC J. BAPTISTE—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Treize lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Upperline, Jeannette et Cinquième, désignés comme lots Nos 16 à 28 de l'ilet No. 173; les lots Nos. 16 à 18 mesurant 90 pieds de face à la rue Jeannette sur 150 pieds de profondeur; les lots Nos. 19 à 22 mesurant 120 pieds de face à la rue Upperline sur 150 pieds de profondeur; le lot No 19 formant l'encoignure des rues Upperline et Jeannette; le lot No 22 formant l'encoignure des rues Upperline et Cinquième; les lots Nos 23 à 28 mesurant 180 pieds de face à la rue Cinquième sur 150 pieds de profondeur.

UNION BENEVOLENT ASSOCIATION NO. 2—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Deux portions de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Burdette, Plum et Quatrième, désignées comme l'arrière d'un cinquième du lot No. 11 et le lot No, 6 de l'ilet No. 154; l'arrière d'un cinquième du lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 30 pieds de profondeur le lot No 6 mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur.

VILLANARBO, PETER—
Taxe de 1884, montant à............$3 40
Deux portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Carrollton, les rues Dublin, St-Charles et Hampson désignées comme lot No 3 et une partie du lot No 3 de l'ilet No. 70, mesurant 40 pieds 9 pouces de face à l'Avenue Carrollton sur 120 pieds de profondeur.

WILLIAMS, SOLOMON—
Taxe de 1884, montant à............90c
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile Orléans dans l'ilet borné par les rues Mary, Jackson, Ohio, Huitième, désignés comme lots Nos. 7 à 9 de l'ilet No. 63, mesurant 90 pieds de face à la rue Mary sur 120 pieds de profondeur.

WEBSTER, DANIEL—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme l'ilet No. 574, borné par les rues Mary, Monroe, Sixième et Streilts mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

WEBSTER, DANIEL—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nile Orléans, désigné comme l'ilet No. 595 borné par les rues Monroe, Mary, Streilts et Dix-septième, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

WAVE, SUC. SILAS—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Ann et De Armas, désigné comme lot No 17 de l'ilet No. 35, mesurant 30 pieds de face à la rue Ann sur 105 pieds 7 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Ann et Adams.

WAGNER, VVE JOHN—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Plum et Cinquième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No 160, mesurant 60 pieds de face à la rue Madison sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Madison et Plum.

ZELLER, VEUVE FRANCIS C.
Taxe de 1884, montant à............$7 40
Deux portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet No 3, borné par les rues Léonidas, Levée, Monroe et le fleuve Mississipi, désignées comme parties des lots Nos. 83 et 84, mesurant 50 pieds de face à la rue Levée sur 100 pieds de profondeur; la partie du lot No 83 formant l'encoignure des rues Levée et Léonidas.

ZENNECK, A.—
Taxe de 1884, montant à............$9 60
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile Orléans, sur le côteau de la Métairie, mesurant comme suit: 15 pieds de face au Chemin de la Métairie; 159 de large, sur le fond et la façade et sur la rue Northline; 1081 pieds 6 pouces sur la ligne du New Orleans St. Louis and Chicago Railroad, 1109 pieds sur les frères Hazeur

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désigneront chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur des Taxes d'Etat, District Supérieur,
Paroisse d'Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Mme E. A. Terry, femme de J. J. Barnett et J. J. Barnett vs. Dora Morse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14 524—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 septembre 1885 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville anciennement paroisse Jefferson, dans cette portion connue comme Burtheville, dans l'ilet numéro soixante, compris entre la ligne de la propriété Foucher de Circé ou City Park et les rues Hurst, Jennet et Calhoun, conformément au plan original de la dite Burtheville fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 22 mai 1867 et déposé pour référence en l'étude de Sellin Magner, anciennement notaire en cette ville; les dits lots de terre sont désignés par les numéros seize et dix-sept sur une copie du plan annexé à un acte de vente de Mme John J. Barnett à John Q. Flynn, passé pardevant Joseph D. Taylor notaire en cette ville, le 8 septembre A. D 1884. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt huit (28) pieds de face à la ligne de la propriété Foucher de Circé ou City Park sur une profondeur de cent vingt-quatre (124) pieds sept (7) pouces et deux et un quart (2 1/4) lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—

Comptant pour un montant suffisant pour payer les frais de cette affaire et la réclamation de la plaignante de trois cent trente trois et un tiers dollars, maintenant due avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du 22 novembre 1884 jusqu'au 25 mai 1885 et après à 8 pour cent par an jusqu'au paiement; l'acquéreur assumera le paiement de la balance de son enchère de deux billets à ordre, payables 12 et 24 mois, à partir de leur date, chacun pour trois cent trente trois et un tiers dollars avec intérêt de 8 pour cent par an à partir du 22 mai 1885 jusqu'au paiement ainsi qu'il en est stipulé dans l'acte hypothécaire du 22 novembre 1884 passé par devant Joseph D. Taylor notaire en cette ville et la propriété ci-dessus décrite servira à garantir l'adjudication si il y a comptant.

La vente embrasse les améliorations comprenant une bâtisse en bois à deux étages, etc.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26août—26—2,9,16,23,26 sept.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Uri. J. Rosenthal vs Edward J. Robertson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18 080—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 10 octobre 1885 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois lots de terre ensemble avec les bâtisses et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros six, sept et huit, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Poydras, Miro et Hevia. Les dits lots ont les dimensions suivantes, à savoir: Le lot No six mesure trente deux pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Hevia trente trois pieds un pouce de face à la rue Poydras, sur une profondeur de cent deux pieds une pouce et une ligne sur la ligne qui le sépare du lot No cinq et cent deux pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot numéro sept. Le lot numéro sept mesure trente-deux pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Hevia, trente trois pieds un pouce de face à la rue Poydras sur cent deux pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro six et cent deux pieds huit pouces sur la ligne du lot numéro huit. Le lot numéro huit mesure trente-deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Hevia, trente-trois pieds cinq lignes de face à la rue Poydras quatre-vingt-quinze pieds cinq pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne du numéro sept et quatre-vingt-quinze pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur sur la rue Miro. Les dits lots traversant la rue Hevia à la rue Poydras.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 sept—9,16,23,30—7,10 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme P. G. Magne vs. Mme Veuve Sarah Powell et Laura Wood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,916.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 26 septembre 1885, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytania, St. Charles, Erato et Clio, et mesurant vingt et un pieds onze pouces de face à la rue Prytania sur une profondeur de cent vingt sept pieds trois pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée de huit pieds de largeur, pour l'usage en commun du dit lot et autres. Le lot ainsi dans cette affaire est désigné par la lettre "C" sur un plan dressé par Louis Surgi, architecte, en date du 21 août 1841, déposé en l'étude de C. Boudousquié, anciennement notaire en cette ville.

Etant la même propriété acquise de Emily Louisa Jones, épouse de E. M. Irens, par Mlle Laura Wood, fille mineure de Mme Sarah Olinchy, veuve en premières noces de George Wood, décédé, et en secondes noces de Jacob Powell, et issue de son premier mariage avec George Wood.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26août—26 sept 2 9 16 23 26

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

A louer—Une maison-cottage, spacieuse, en très bon état, située encoignure Derbigny, et Kerlerec. S'adresser au pharmacien encoignure Dauphine et Enghein. 22 sept—3f

A louer—L'AGRÉABLE RÉSIDENCE en briques à trois étages, No 293 rue Bourgogne, à un îlet des chars de la rue des Remparts. Bon voisinage. Joli jardin, bonne cour, citerne et eau du fleuve, appareils à gaz partout, chambre à bain, lieux d'aisance, etc. Le tout en excellent état. Livraison au 1er octobre. S'adresser à P. E. THÉARD & SONS, No 54 rue du Camp. 20 sept—6f

A louer.—Deux belles résidences sur l'Esplanade, Nos. 305 et 319. S'adresser à Pierre Lanaux, 27 rue Conti. 8sept—1f

A VENDRE.

A vendre—Le café avec tout ce qu'il renferme et ses accessoires, No 5 rue du Canal, un des meilleurs établissements de cette ville. S'adresser à WM. B. BARNETT, 89 Passage de la Bourse. 23 sept—6f

A vendre—Un beau gaufrier français, à 6 fers, avec tous les accessoires complets, pouvant cuire 12 gaufres en 5 minutes. S'adresser à L. H. Perret, 38 Exchange Alley. 23 sept—3f

A vendre—5 CHEVAUX garantis sous tous les rapports et acclimatés. S'adresser chez MANNESSIER, No 175 rue Royale. 19sept—6f

A vendre ou à louer.—Le coin, bien situé, Ste-Anne et Bourbon, convenable pour siège quelconque d'affaires. Possession immédiate.

LOUIS H. PERRET,
38 Passage de la Bourse.
6sept—1f

A vendre—Un fonds de magasin de librairie et d'articles de religion, bien connu depuis longtemps et bien achalandé. S'adresser à F. J. Dreyfous, 21 Passage de la Bourse. 1er sept—1m

A vendre—Deux tombes en briques au nouveau Cimetière St-Louis de la rue de l'Esplanade. S'adresser à JOHN BONNOT, No 45 rue Ste-Anne. 15sept—2eom

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre du ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Hermina Doriocourt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,007—Division "B."—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Antoine Doriocourt, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 sept—24,28, oct 3

Succession de Margaret Fahey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 6324—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John Henderson, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 sept—24.28—oct 3

Succession de Henry J. Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 15,100—Division A—Attendu que Mme veuve Henry J. Woods a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry J. Woods, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 sept—19.24.28

Succession de James B. Walton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 15 221—Division D—Attendu que Mme Martha Amelia Johnson, veuve de James B. Walton, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de James B. Walton, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
15sept—15 20 24

Succession de John B. Croquine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 15,218—Division A—Attendu que Edward Wyman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John B. Croquine, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 sept—22, 27, 1 oct

Succession de A. J. Gomila.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,196—Division E—Attendu que P. S. Wiltz Jr, administrateur public a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Anthony J. Gomila décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN
Greffier.
22 sept—22,27, oct 1

Succession de Léonville Augustin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 15,190—Division E.—Attendu que Mme Vve Charles Dour a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Léonville Augustin décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 sept—15 20.24

Mme C. Dulhom vs F. Dementhazin.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans No 6?6—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique le VENDREDI 2 octobre 1885, à onze heures du matin, en face de mon entrepôt, No. 84 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti.

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité
22 sept—22 29, oct 2

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Merchants Mutual Ins. Co. vs. Louise Herman.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No. 6???—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique MARDI 29 septembre 1885 à 11 heures a. m. en face de mon entrepôt No 84 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti—

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
18 sept—18,24,29

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions du N. O. Gaslight Co. à l'encan.

Dans l'affaire de ses mineurs Gedrich, No 10,046 et dans la succession de Mlle Jane Shepherd No 14,034—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Pour le compte des parties intéressées—Toutes feuilles.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI 3 octobre 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan—

Cent quatorze (114) actions du fonds capital du New Orleans Gaslight Company.

En outre toutes les certains coupons à recevoir, conformément à une liste entre les mains des encanteurs et qui sera exhibée sur les lieux au moment de la vente.

Conditions—Comptant avant le transfert.
23sept—23 26 27 oct 1 à la vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double, No 551 rue Howard.

Succession de Mme Léan Morton.

No 15,035—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI 24 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, signé le 21 septembre 1885, il sera vendu à l'encan—

Le cottage double, No 551 rue Howard entre Seconde et Troisième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Seconde et Troisième. Le lot est désigné par le No 6 et mesure au pieds américain 25 pieds 10 pouces et 3/5 de ligne de face sur la rue Howard, 25 pieds 9 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 125 pieds.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1885, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant M. Gernon, notaire.
23 sept—3,10,17,24 oct.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage rue St-Louis, No 317.

Succession de Wm. Richard Meck.

No 15,049.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et signé le 18 septembre 1885, il sera vendu à l'encan—

Le cottage à un étage, No 317 rue St-Louis, entre Roman et Derbigny, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Roman, Derbigny et le Canal Carondelet. Le lot est désigné par le No 21 et mesure 27 pieds de face à la rue St Louis, sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1885, et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. W. Christy, notaire.
20sept—20 oct 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi ilet de terre faisant face à l'Hôtel Windsor et à l'Avenue Henry Clay, et un ilet de terre amélioré sur l'Avenue Peters.

Dans l'affaire de Gidière, Day et Co. vs. leurs créanciers.

No 13,506—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureau No. 17, rue Carondelet—SAMEDI, 26 septembre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 août 1885, il sera vendu à l'encan les propriétés ci dessous décrites, à savoir:

1° Le demi-ilet de terre borné par les avenues St Charles et Henry Clay, les rues Calhoun et Benjamin—mesurant 252 pieds de face à l'avenue Henry Clay et à la rue Calhoun, sur 233 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Benjamin, subdivisée en 16 lots; à un ilet des terrains de l'Exposition.

2° L'ilet entier borné par l'avenue Peters, les rues Octavia, Pitt et Prytanée, mesurant 201 pieds 1 pouce 4 lignes de face à l'avenue Peters et à la rue Octavia et 270 pieds de face à chacune des rues Pitt et Prytanée, subdivisée en 17 lots.

Conditions, comptant—Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1885, et feront un dépôt de dix pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist, notaire.
23 août—29—Sept 5.12.19.26.

G. P. MALONEY. D.S. D.

DENTISTE.

BUREAU ET RESIDENCE,

150........RUE DU CANAL........150

près Baronne.

Dentiste du couvent des dames Ursulines.

Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.

Extraction de dents sans douleur.

Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique. 25 sept

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

Vente continuée.

Le contenu de la pension du restaurant des Quatre Saisons, ainsi que celui du café Rendez-Vous des Habitants.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—AUJOURD'HUI, JEUDI, 24 septembre 1885, il sera vendu, aux Nos 111 et 113 rue Chartres, au premier, à 10 heures et demie précises du matin—

Le contenu de 25 chambres parfaitement meublées.

Conditions—Comptant. 24sept—1f

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente péremptoire

A l'encan de tout le contenu de l'ancien établissement de fournitures de bureau et de reliure, avec imprimerie, connu d'une manière si avantageuse depuis longues années, au No 74 rue du Camp, comprenant un vaste assortiment de fournitures de bureau, de blancs, de livres, encres, plumes, articles de fantaisie, et nombre d'autres objets appartenant au même genre d'affaires, avec une belle presse "Rotary de R. Hoe" machine à vapeur, chaudière, autres presses à imprimer, appareil de reliure et de pliage, fontes de caractères assortis, etc.

Succession de J. S. Rivers.

No 14,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—JEUDI, 24 septembre 1885, à onze heures du matin, et les jours suivants (à la même heure) jusqu'à ce que tout le stock ait été écoulé, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 septembre 1885, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la dite succession—

Tout le contenu de l'établissement de fournitures de bureau et de reliure, avec imprimerie, de feu J. S. Rivers, No 74, rue du Camp.

Conditions—Comptant.
11sept—11 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Emplacement de valeur pour bâtir rue Urquhart entre les rues Annette et St-Bernard.

Succession de Charles Gibert.

No 15,117.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E."

PAR MACON PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI 24 octobre 1885, à midi il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles (Rotonde de l'Hôtel St-Charles) rue St-Charles, entre Commune et Gravier en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E en date du 18 septembre 1885, le certain emplacement ci-dessous décrit appartenant à la susdite succession—

Un certain terrain, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le faubourg Marigny, dans l'ilet borné par les rues St-Bernard, Annette, Urquhart et Girod, désigné comme l'ilet No. 45 sur un plan fait par Jos. Pilié, le 10 novembre 1809, et déposé en l'étude de J. M. Duncan, ancien notaire en cette ville: le dit lot est désigné par le No 9 sur un plan déposé en l'étude de J. Cuvelier, notaire en cette ville par acte du 5 septembre 1836, et mesure 34 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Urquhart sur 105 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 1 et 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No. 10, et 57 pieds 1 pouce et 4 lignes de largeur dans le fond.

Conditions—Comptant. L'acquéreur payera au moment de l'adjudication 10 0/0 du montant pour assurer la vente et assumera en sus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1885.

Acte de vente pardevant C. J. Kramer, notaire aux frais de l'acquéreur.
19 sept—19 26—oct 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un placement splendide.

Résidence cottage magnifique.

No 94, rue Quatrième, entre Annonciation et Chippewa.

Et

Une maison en bois à deux corps de logis, Nos 96 et 98, rue Quatrième, entre Annonciation et Chippewa.

Succession de Anna Maria Glesch, femme décédée de Marcellas Bellande.

No 14,552—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division "B".

PAR MACON, PAUL & ROBINSON. ALBERT PAUL, encanteur—Bureaux, 5 rue Carondelet—SAMEDI, 10 octobre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Hon. W. T. Houston juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, en date du 16 juillet 1885, la propriété ci-après décrite appartenant à la susdite succession, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Washington, Chippewa et Annonciation, le dit lot mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 125 pieds, vendu avec la cour de la rue Quatrième au sud jusqu'au 30 septembre 1885, à raison de $20 par mois et sera vendu sujet au bail.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville désigné par la lettre "B" dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Annonciation, Chippewa et Washington sur un plan fait par C. A. de Armas en date du 4 décembre 1879, et annexé à un acte de vente pardevant Eusèbe Bouny notaire en cette ville le 27 décembre 1879. Lequel dit lot mesure 34 pieds 7 pouces de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

La maison porte les Nos 96 et 98 rue Quatrième.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de un et deux ans avec billets garantis par hypothèque avec lien et privilège du vendeur et 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au paiement.

Les bâtisses devront être assurées et la police transférée et en cas de procès pour en forcer la collection des billets, les acquéreurs auront à payer 10 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant réclamé. Les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues et exigibles en 1885 et un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

Acte de vente pardevant Peter J. Kramer notaire aux frais des acquéreurs.
5 sept—5,12,19,26—oct 3,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur, No. 220 rue Washington, Entre les rues St. Charles et Prytanée, à des conditions faciles.

Dans l'affaire de l'interdiction de Wm. Geo. Fagan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No. 10,113—Division C.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI 17 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant en congé en date du 12 septembre 1885 il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain terrain situé dans l'ancien faubourg Livaudais dans la paroisse Jefferson, maintenant Quatrième District de cette ville dans l'ilet No. 103 du dit faubourg; le dit ilet étant borné (par les rues Nayades, maintenant St-Charles, Washington, Prytanée et St Charles, d'après un plan du dit faubourg dressé par Benjamin Buisson, en date du 5 mars 1832 et déposé en l'étude de Félix Grima notaire en cette ville. Le dit lot est désigné par le No 48 sur un plan du dit fait par H. Mulhausen, architecte et voyer, le 23 décembre 1844 et déposé comme plan No. 2 en l'étude de Israel Israël Ricards, anciennement notaire en cette ville actuellement par les rues Washington, St-Charles, Prytanée et Conery.

Le dit lot mesure au pied américain 30 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Washington, entre les rues St Charles et Prytanée, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, d'après le dit plan ci-dessus mentionné. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 220 rue Washington.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit représenté par billets de l'acquéreur portant 8 0/0 par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue. Les clauses usuelles d'assurance, honoraires d'avocat devant être inclus dans l'acte hypothécaire. Les taxes dues et exigibles en 1885, devant être payées par l'acquéreur. Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13sept—13,19,26—3,10,17oct.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Joachim Tassin vs. Ses créanciers. } No 15,231. Division A.

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens du pétitionnaire Joachim Tassin, soit et est par le présent acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant H. J. Rhodes, notaire en cette ville, MERCREDI, le 21me jour d'octobre 1885, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire Joachim Tassin soient suspendues, et que E. J. Meral, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1885.

[Signé] F. A. MONROE.

Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
22 sept—3f ou 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Mercredi, le 11ème jour de juin 1884, présent l'honorable A. L. Tissot, juge—No. 10,113.

Interdiction de Wm. George Fagan. } Cette affaire a été appelée ce jour, présents Saml L. Gilmore pour le demandeur, et John B. Buchanan, curateur ad hoc du défendeur. Après l'audition des témoignages, des plaidoiries des avocats et les motifs allégués oralement par la Cour.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement interdisant Wm. George Fagan et qu'un curateur pour administrer ses biens soit nommé conformément à la loi. Il est de plus ordonné que vingt-cinq piastres d'honoraires soient allouées au curateur ad hoc, John B. Buchanan, et que cette somme figure comme dépens.

Extrait du procès-verbal.

M. A. McDONNELL.
Sept—3f ou 30j Député Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Actions d'assurance—Billets à recevoir.

Julius Leblanc et als. vs. Mme Louisa Leblanc Montalvo, épouse d'Evariste Montalvo.

No 14,022—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI, 3 octobre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 15 mai 1885 par l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

2 Actions du New Orleans Insurance Association.

3 Billets tirés par Albert Voorhies à son propre ordre, datés 1er décembre 1878, portant intérêt à raison de 8 0/0 du jour de leur date à parfait paiement, payables respectivement à 60 jours, 90 jours et quatre mois après leur date, un pour $115, un pour $275 et un pour $100; sur le dernier billet il a été donné un à-compte de $50.

Conditions—Comptant.
22sept—22 26 30 oct3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Quatrième District, No 382 rue Magnolia entre celles Jackson et Philip.

Succession de Thomas Sanders.

No 15,002—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 3 octobre 1885 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St. Charles, entre Commune et Gravier en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant en congé, en date du 25 août 1885, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Locust et Magnolia, désigné par le No 10 sur un plan dressé par Pilié & Depouilly, architectes, le 22 janvier 1861 déposé en l'étude de Edgar Grima, notaire en cette ville, comme plan No 1, mesurant d'après le dit plan 31 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces et 4 1/2 lignes, entre lignes parallèles.

Cette propriété est la même que ladite Mary Ann Brady, d'âge légal, veuve en premières noces de John S. Randall, et ensuite la femme dudit Thomas Sanders, avec lequel elle a demeuré en cette ville et qu'il y a dûment autorisée et assistée, avait acquise du dit André & James Forsyth, d'après un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 15e jour de mai 1872 et enregistré dans le bureau des Aliénations de cette paroisse dans le Livre 101, Fol. 540.

Condition—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire aux frais de l'acquéreur.
28 août—28—Sept 5,12 19 26 oct 3

PAR MATHER & HOMES,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans le Premier et Quatrième District.

Résidence cottage de choix dans le Premier District.

Jolie résidence à deux étages et terrains de valeur dans le Quatrième District.

Une occasion rare pour des personnes désirant une maison ou comme un bon placement.

Succession de Charles Prager, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 14 731.

Avec des conditions des plus raisonnables

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES.—WALTER HOMES, encanteur—Bureaux, 9 rue Carondelet—SAMEDI, 17 octobre 1885, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre rue Gravier et la Natchez Alley, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D, en date du 3 août 1885, Dossier No 14,731, et à un ordre subséquent de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 10 septembre 1885, dans l'affaire de la succession de Charles Prager, décédé, à l'encan il sera vendu—

1° **Un lot de terre de valeur**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 4 de l'ilet No 7, borné par les rues Franklin, anciennement Benton, Thalie et Erato et Clio, mesurant, conformément à un plan dressé par A. S. Phelps, voyer et ingénieur en date du 5 février 1846 déposé en l'étude de Jules Mossy, anciennement notaire, 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une belle résidence-cottage, en bois à deux corps de logis, couverte en ardoises, connue par les Nos 362 et 364 rue Franklin et ayant 6 chambres, et une cuisine sur chaque côté.

2° **Un terrain de valeur**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le susdit district et ilet que la propriété précédemment décrite, et désigné par le No 8 de l'ilet No 7, sur un plan dressé par H. Pene et annexé à un acte pardevant A. Rost et autres, passé le 26 mars 1841 pardevant D. L. McCoy, alors notaire en cette ville. Le dit lot mesure au pied américain 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence-cottage en bois à deux corps de logis, couverte en ardoises, connue par les Nos 371 et 376 rue Franklin avant 6 chambres, gaz, installations, etc, et une cuisine.

3° **Un terrain de valeur**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Felicity Road, Franklin, anciennement Avenue Robin, St André et Rampart, anciennement Hercule, et désigné par le No 82 sur un plan de pose en l'étude de Théodore Guyol, notaire en cette ville, connu comme le numéro 266, le dit lot mesure 35 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Felicity Road, 35 pieds 9 pouces et 8 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 102 pieds 2 pouces et 8 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 11 et 102 pieds 1 ligne sur la ligne du côté opposé. Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages et à deux corps de logis, couverte en ardoises, connue comme les Nos 372 et 373 rue Felicity Road et ayant dix chambres de chaque côté.

4° **Un terrain de valeur**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet et le même district que celui décrit précédemment désigné par le No 81, et mesurant 30 pieds et 4 lignes de face à la rue St André 30 pieds et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 102 pieds 2 lignes sur la ligne de division du lot No 82 et 103 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne de division du lot numéro 78, le tout d'après un plan dressé par Bougerol, voyer, le 7 février 1832 et déposé en l'étude de feu Wm Y. Louis, anciennement notaire en cette ville.

Les améliorations comprennent une écurie et un hangar; toutes les propriétés décrites ci-dessus sont d'après des plans récents faits par Charles Schnauder, en date d'août 1885, et sont exhibés au lieu de la vente.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantis. 10 pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur et inclu les taxes dues et exigibles en 1885.

13sept—13 20 27—4,11 17oct

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

W. Harry Seymour vs. Ses Créanciers. } No. 15,127 Division B.

ORDRE DE COUR—La Cour ayant pris en considération la pétition soumise en cette affaire et les pièces y sont annexées ainsi que les affidavits qui les accompagnent, la Cour, d'une autre part, avant la certitude que le pétitionnaire demandeur W. Harry Seymour a rempli toutes les formalités requises par la loi, la cession de tous les biens du dit W. Harry Seymour, insolvable, est, par le présent acceptée au profit de ses créanciers. Une assemblée de ses créanciers aura lieu le 30 septembre 1885 devant Geo. W. Christy notaire à 11 heures du matin, pour choisir un syndic. Il est de plus ordonné que toutes les procédures contre la personne et les biens du dit débiteur insolvable W. Harry Seymour soient suspendues. La dite assemblée de créanciers est autorisée à fixer les conditions de la vente des biens, droits, créances, et droits d'action du débiteur. Il est de plus ordonné que Ernest Morel soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 27 août 1885.

Signé: F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant en congé.

Pour copie conforme
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
28 août—28—9,18,26 30 sept

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

J. O. Terry & Sons vs. Leurs créanciers. } No 13,573 Division B.

ORDRE DE COUR—Qu'une assemblée des créanciers de la raison sociale de J. O. Terry & Sons et J. O. Terry, O. F. Terry & W. S. Terry, individuellement et comme membres de la dite raison sociale soit convoquée et ait lieu en cette ville, MERCREDI, le 30me jour de septembre 1885, à 11 heures du matin, dans le but de voter et de fixer les conditions auxquelles seront vendus les biens mobiliers livrés par le dit insolvable.

Nouvelle-Orléans, 27 août 1885.

[Signé] F. A. MONROE, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division "C", siégeant en place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division "B", maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.
28 août—28,—9, 12, 20, 26 sept.

INSTITUTION OBERTO.

Pensionnat et Externat. Coin et Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Oberto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, etc. sans frais extra aux élèves.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand aussi

'int lieu 17 août—